

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2017

---

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2018 À 2022 - (N° 234)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF31

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----  
**ARTICLE 8**

Au deuxième alinéa, après le mot :

« principal »,

insérer le mot :

« sur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.